

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/458
12 décembre 2003

(03-6572)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ SPS SUR LE FONCTIONNEMENT DES POINTS D'INFORMATION 31 OCTOBRE 2003

Exposés des participants

Le Comité SPS a tenu une réunion extraordinaire sur le fonctionnement des points d'information le 31 octobre 2003. On trouvera ci-joint l'ordre du jour de la réunion et les exposés présentés par les orateurs. Les exposés du Sénégal et de la Thaïlande ont été distribués en tant que documents G/SPS/GEN/441 et G/SPS/GEN/450, respectivement.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ SPS SUR LE FONCTIONNEMENT DES POINTS D'INFORMATION

PROGRAMME

Vendredi, 31 octobre 2003

La présente réunion est organisée par le Secrétariat de l'OMC. Elle a pour objet d'examiner, dans le cadre d'exposés et de débats en groupes, les problèmes particuliers que les pays peuvent rencontrer et qui font obstacle au bon fonctionnement de leurs points d'information et de recenser d'éventuelles solutions. La réunion se tiendra immédiatement après celles du Comité SPS (29-30 octobre 2003) afin de faciliter la participation des experts venus des capitales.

La réunion extraordinaire est ouverte aux Membres de l'OMC, aux gouvernements et aux organisations ayant le statut d'observateur à l'OMC. Il n'y a pas de droit d'inscription. Les participants envoyés par les Membres et les gouvernements observateurs devraient faire partie des délégations officielles.

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ SPS SUR LE
FONCTIONNEMENT DES POINTS D'INFORMATION**

Vendredi 31 octobre 2003

Programme

- | | | |
|-----------|--|--------|
| A. | Déclaration liminaire | 9h.30 |
| | <i>Obligations relatives à la transparence en vertu de l'Accord SPS et
fonctionnement des points d'information</i> | |
| | <i>Mme Gretchen H. Stanton</i>
Secrétaire, Comité SPS | |
| B. | Contraintes pesant sur les points d'information SPS – (Exposés de
représentants de certains Membres) | |
| | • Argentine | 10h.15 |
| | <i>Mme Roxana Blasetti</i>
Coordinadora de Legislacion Internacional
Direccion Nacional de Mercados Agroalimentarios
Ministerio Economia Y Produccion – Secretaria de Agricultura | |
| | • Égypte | 10h.30 |
| | <i>M. Abdallah Shafie</i>
General Director & International Relations
Foreign Agricultural Relations Department
Ministry of Agriculture | |
| | • Sénégal | 10h.45 |
| | <i>M. Cheikh Saadbouh Seck</i>
Directeur du commerce extérieur
Ministère du commerce | |
| | • Maurice | 11h.00 |
| | <i>M. M. Chinappen</i>
Ministry of Agriculture, Food Technology and Natural Resources
Plant Pathology Division | |
| | Débat ouvert | 11h.15 |
| | <i>Fin de la séance du matin</i> | 12h.30 |

--- Déjeuner: 12h.30 à 14h.30 ---

- C. Surmonter les contraintes – (Exposés de représentants de certains Membres)**
- **Chili** 14h.30
Mme Antonieta Urrutia-Anabalon
Ingeniero Agronomo
Asuntos Internacionales – SAG
Agricultura
 - **Jamaïque** 14h.50
Mme Carol Thomas
Chief Plant Quarantine Inspector
Plant Quarantine – Produce Inspection Division
Ministry of Agriculture
 - **Thaïlande** 15h.10
M. Anut Visetrojana
Senior Officer
National Bureau of Agricultural Commodities and Food Standards
Ministry of Agriculture and Cooperatives
 - **Afrique du Sud** 15h.30
Mme Mogajane
Assistant Director General
National Regulatory Services
National Department of Agriculture
 - **Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit – GTZ** 15h.50
M. Eckhard Volkmann
Division Agriculture, Fisheries and Food
Project Agricultural Trade
 - **Débat ouvert** 16h.10
- D. Observations finales** 17h.10
- E. Fin de la réunion** 17h.30

*Obligations de transparence au titre de l'Accord SPS et
fonctionnement des points d'information*

Mme Gretchen H. Stanton
Secrétaire, Comité SPS



**Réunion extraordinaire sur
le fonctionnement des
points d'information SPS**

Gretchen H. Stanton
Secrétaire du Comité SPS

31 octobre 2003

Statistiques

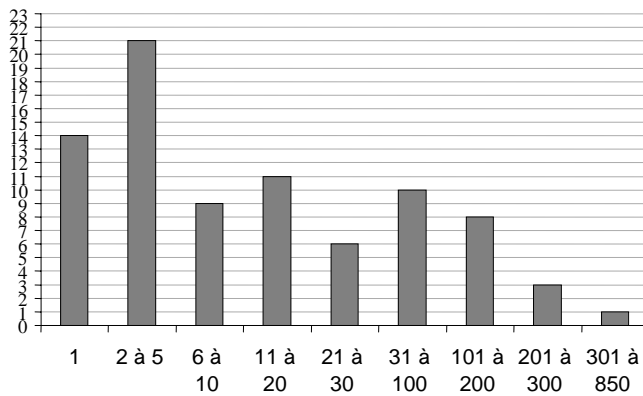
- 135 Membres ont un point d'information national (91%)
- 125 Membres ont une autorité nationale responsable des notifications (84%)
- 83 des 148 Membres de l'OMC ont notifié des mesures SPS (56%)

Notifications - Statistiques

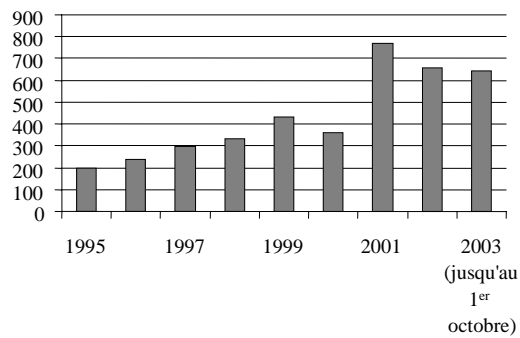
À la date du 1^{er} octobre 2003:

- 3 649 notifications distribuées (sans les corrigenda, addenda et révisions)
- 3 935 (avec les corrigenda, addenda et révisions)

Nombre de notifications par Membre
de 1995 au 1^{er} octobre 2003



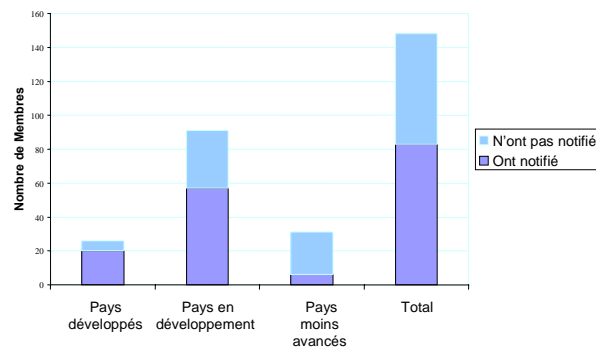
Notifications distribuées

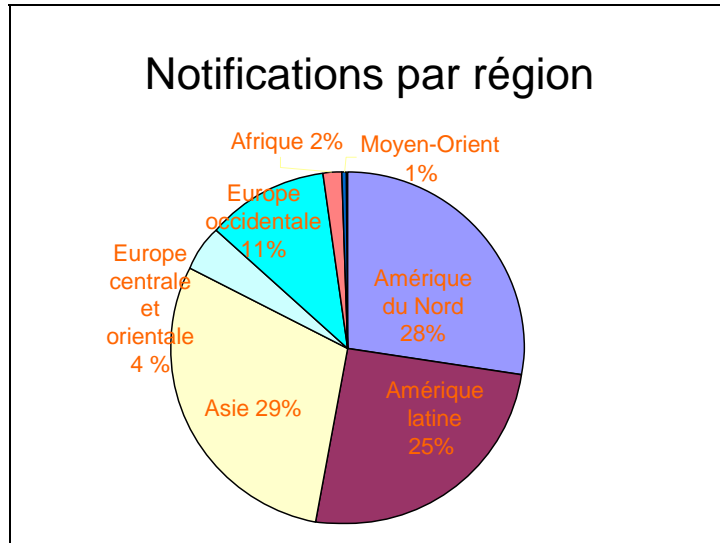


Notifications: quelques statistiques

- États-Unis d'Amérique (820)
- Nouvelle-Zélande (259)
- CE (214)
- Mexique (203)
- Chili (156)
- Corée (141)
- [Chine (140)]
- Japon (106)
- Thaïlande (105)
- Philippines (48)
- Indonésie (19)
- Afrique du Sud (17)
- Jamaïque (6)
- Égypte (0)
- Inde (0)

Membres ayant notifié de 1995 au 1^{er} octobre 2003





Obligations en matière de transparence

Infrastructure

Annexe B
Paragraphe 3
Paragraphe 10

- **Autorité nationale responsable des notifications**
 - Une seule autorité du gouvernement central est responsable de la mise en œuvre des procédures de notification
- **Point d'information**
 - Chargé d'envoyer réponses et documentation à tous les Membres intéressés ayant posé des questions raisonnables

Dites-nous qui vous êtes et où vous êtes!

Questions de communication

Si le Secrétariat de l'OMC ne peut pas contacter le point d'information/l'autorité nationale responsable des notifications ...

QUI LE POURRA?

Résultats du questionnaire G/SPS/W/103/Rev.1

- Sur les 72 réponses reçues au questionnaire sur le fonctionnement des points d'information et des autorités nationales responsables des notifications SPS (49%)

Dans 50 pour cent des Membres, le point d'information et l'autorité responsable des notifications sont un seul et même organe

- En moyenne – trois personnes pour le point d'information et pour l'autorité nationale responsable des notifications

Autorité nationale responsable des notifications

- Prépare les notifications concernant les mesures nouvelles ou modifiées
- Fournit le texte de la mesure sur demande
- Reçoit et prend en compte les observations

Liste la plus récente: G/SPS/NNA/#

Traitement des observations

- Après réception des observations:
 - accuser réception
 - expliquer:
 - comment elles sont prises en compte
 - fournir des renseignements pertinents additionnels
 - fournir:
 - le texte du règlement adopté
 - ou, informer de sa non-adoption
 - lorsque c'est possible, mettre à la disposition des autres Membres les observations/questions reçues et les réponses données

Procédures de notification recommandées
G/SPS/7/Rev.2 - Point E

Traitement des demandes

Demandes des textes des règlements SPS

- 71% des Membres ont un recueil complet des règlements SPS

Demandes de renseignements

Combien de temps faut-il pour répondre?

- 10 jours en moyenne

Annexe B
Paragraphe 3

Le point d'information

- "répond à toutes les questions raisonnables" concernant:
 - les réglementations SPS adoptées ou projetées,
 - les procédures de contrôle et d'inspection, les régimes de quarantaine, les procédures d'homologation,
 - les procédures d'évaluation des risques,
 - l'appartenance/la participation à des organisations internationales et régionales, à des accords et arrangements bilatéraux et multilatéraux

Liste la plus récente: G/SPS/ENQ/#

Mettre en place un point d'information

- D'État ou indépendant
- Accès à l'information/relations avec les organismes responsables
- Peut être le même organe que l'autorité responsable des notifications
- Certains pays en ont plusieurs: chacun a des fonctions clairement définies

*Procédures de notification recommandées
G/SPS/7/Rev.2 - Point D*

Fournir des documents

- Répondre aux demandes
 - cinq jours ouvrables
 - sinon, accuser réception
 - estimation du temps nécessaire
- Par
 - fax/courrier électronique si possible
 - Internet
- *Accuser réception des documents*



Fournir des documents

- Traduction
 - Si elle existe/est prévue:
 - l'indiquer ou l'envoyer
 - Pays développés:
 - fournir la traduction du document ou du résumé traduit dans une langue de travail de l'OMC
 - se communiquer les traductions
 - traductions non officielles



Utiliser le point d'information: au-delà des obligations

- Recueillir/diffuser des renseignements sur les
 - documents SPS
 - notifications SPS reçues
- Informer les autres organismes gouvernementaux, le secteur privé
- Coordonner les observations sur les notifications des autres pays
- Présenter des observations - Suivi



Comment obtenir les notifications?

- Copies papier:
 - Une copie à la Mission de Genève
 - OU
 - Adresse unique dans la capitale
- Copies électroniques:
 - À partir de "Documents online" sur le site Web de l'OMC
 - www.wto.org
 - (G/SPS/N/ + nom abrégé du pays, exemple USA)
- Mises à jour électronique:
 - (Envoyer courrier électronique à listproc@list.unicc.org avec Subscribe SPS + votre nom dans le corps du message
 - Exemple: Subscribe SPS Mickey Mouse)

Notifications

90% des points d'information reçoivent des notifications SPS

Comment?

- 22% par la page Web de l'OMC
- 57% par un courrier électronique du Secrétariat
- 35% par un courrier du Secrétariat
- 18% par les missions situées à Genève

Comment faire fonctionner le système

- Relation avec les autres départements gouvernementaux
- Interface avec l'industrie
- Relation avec la Mission de Genève
- Contact avec le Secrétariat



Coordination et communication entre organes

Le point d'information/l'autorité responsable des notifications ont-ils des contacts réguliers avec les fonctionnaires des offices concernés?

- 87% des points d'information ont des contacts réguliers
- 88% des autorités responsables des notifications ont des contacts réguliers

Autres services

- 79% des points d'information fournissent aux producteurs nationaux intéressés des renseignements sur les prescriptions des autres pays en matière d'importation
- 61% des points d'information sont régulièrement informés des faits nouveaux survenus dans le cadre du Codex, de l'OIE et de la CIPV

Et si une réglementation projetée va affecter mes exportations?



- Demander le texte du projet de règlement
- Demander la prorogation du délai autorisé pour faire des observations, si nécessaire
- Présenter des observations sur le règlement projeté
- Demander une explication pour les mesures qui ne sont pas fondées sur une norme, une directive ou une recommandation internationale
- Soulever la question au Comité SPS
- Consultations bilatérales; solliciter une assistance technique
- Procédures de règlement des différends

Assistance

- Le Manuel SPS sur la transparence - y compris les modèles de lettres et de télécopies
 - 62% des points d'information/autorités responsables des notifications ont un exemplaire du Manuel SPS sur la transparence
 - Questionnaire sur l'assistance technique
 - G/SPS/W/113
 - Quels sont les besoins de votre pays en matière d'assistance technique? – renseignements, formation, infrastructures (matérielles et/ou de service)
- Dites-nous ce dont vous avez besoin

Assistance technique

Réponse des Membres disposés à fournir une assistance technique

- 58% disposés à fournir une assistance technique aux points d'information
- 54% disposés à fournir une assistance technique aux autorités nationales responsables des notifications

Argentine
Mme Roxana Blasetti

Coordinadora de Legislación Internacional
Dirección Nacional de Mercados Agroalimentarios
Ministerio Economía Y Producción – Secretaría de Agricultura

**Réunion extraordinaire du
Comité SPS sur les POINTS
D'INFORMATION NATIONAUX**

Exposé de l'ARGENTINE

Genève - 31 octobre 2003

**Transparence
Droits et obligations**

**OBLIGATION DE NOTIFIER À L'OMC LES
MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES
NATIONALES PROJETÉES**

**DROIT DE FAIRE DES OBSERVATIONS SUR LES
MESURES SANITAIRES NOTIFIÉES PAR LES
AUTRES MEMBRES DE L'OMC AU POINT
D'INFORMATION EN ARGENTINE**

**SYSTÈME APPLIQUÉ
EN ARGENTINE POUR
EXÉCUTER LES
OBLIGATIONS DE
L'ACCORD SPS
EN MATIÈRE DE
TRANSPARENCE**

Commission nationale du Comité SPS

Composition:

Organismes nationaux compétents

Secteur privé

Caractère:

Intergouvernemental

Objectifs:

- Apporter un appui technique à l'autorité nationale responsable des notifications
- Analyser et discuter les questions à l'ordre du jour du Comité SPS

**Mise en œuvre par l'Argentine
des obligations en matière
de transparence**

- Analyse des notifications présentées au Secrétariat de l'OMC par les autres Membres
- Analyse des projets de mesures sanitaires et phytosanitaires devant être adoptés par les organismes nationaux compétents

En Argentine, l'organisme national chargé des notifications est

- **le Secrétariat à l'agriculture, l'élevage, la pêche et les aliments** ou **Secretaría de Agricultura, Ganadería y Alimentos (SAGPyA)** qui dépend du Ministère de l'économie et de la production
- **le Sous-Secrétariat à la politique agricole et alimentaire** ou **Subsecretaría de Política Agropecuaria**: responsable du point focal, l'autorité nationale responsable des notifications (ci-après désignée ANN)
- **le Service national de sécurité sanitaire et de qualité agroalimentaire** ou **Servicio Nacional de Sanidad y Calidad agroalimentaria (SENASA)**: c'est le point national d'information

Autorité nationale responsable des notifications

- En Argentine, l'autorité nationale responsable des notifications (ANN) relève du Sous-Secrétariat à la politique agricole et alimentaire et elle est administrée par la Direction nationale des marchés agroalimentaires.
- L'ANN a mis en place un système d'analyse des notifications par étape.

Analyse des notifications reçues

- L'ANN dresse une liste hebdomadaire des notifications reçues et l'adresse aux organismes compétents du secteur public ainsi qu'au secteur privé.
- L'ANN recense les notifications reçues susceptibles d'avoir des incidences commerciales pour les exportations argentines et demande aux Membres qui présentent les notifications le texte complet de leur projet.

Analyse des notifications reçues

- Dès que l'ANN reçoit le projet, elle en fait un résumé et recense les aspects qui pourraient être restrictifs pour orienter l'analyse qu'en feront les secteurs nationaux concernés.
- L'ANN adresse au secteur public et au secteur privé le texte complet de la norme, son résumé et l'identification des aspects restrictifs avec un questionnaire.

Analyse des notifications reçues

- Les textes des projets sont analysés à la lumière des normes internationales et des preuves scientifiques existantes.
- Si cet examen suscite des doutes ou des observations, l'ANN les analyse et les adresse au Membre auteur de la notification pour qu'il les prenne en compte.

Analyse des notifications reçues

DIFFICULTÉS

- Ressources humaines limitées
- Infrastructures et ressources technologiques limitées
- L'auteur de la notification n'envoie pas le projet notifié
- L'auteur de la notification tarde à envoyer le projet
- Le texte du projet n'est pas dans une langue officielle de l'OMC
- Le délai accordé pour présenter des observations n'atteint pas les 60 jours
- Les observations restent sans réponse

Analyse des projets nationaux avant leur adoption

- Il n'a pas été possible encore d'adopter un instrument juridique pour que les projets élaborés par les différents organismes compétents sur l'innocuité soient adressés à l'ANN avant leur approbation.

- Il a seulement été possible de coordonner la communication des projets à l'intérieur d'un même ministère, mais non entre les ministères.

Projets de normes nationales

L'Argentine n'échappe pas aux difficultés qui pèsent sur les pays en développement.

Elle est en train de réévaluer la procédure en vigueur au niveau interne.

Projets de normes nationales

DIFFICULTÉS:

- **Activités normatives réparties entre divers organismes d'État**
- **Coordination insuffisante entre ces organismes**
- **Manque de compétence pour déterminer à quel moment il convient de notifier**
- **Ressources humaines non disponibles**

Problèmes particuliers

Difficultés recensées dans les notifications 2003, sur un total de 87 notifications analysées:

Dans 38 notifications:

- le délai accordé n'était pas de 60 jours, dans certains cas inférieur à un mois
- les demandes de prorogation répétées par courrier électronique et par télécopie sont restées sans réponse

Dans 4 notifications:

- les textes ont été envoyés dans des langues autres que les langues officielles de l'OMC
- absence de traduction

Dans 14 notifications:

- aucun délai n'a été accordé pour formuler des observations

Dans 3 notifications:

- texte très long qui n'a pu être envoyé par courrier électronique
- engagement d'envoyer les textes par courrier sur CD
- ne sont jamais arrivées

Dans 2 notifications:

- pas de réponse à la demande de texte, ni par courrier électronique, ni par télécopie

Dans 3 notifications:

- ni adresse électronique ni page Web indiquée pour demander les textes complets

Dans 72 notifications:

- le projet ne mentionne ni directive ni norme internationale de référence

Dans 15 notifications:

- 5 se réfèrent à une norme de l'OIE
- 8 se réfèrent à la Convention internationale de protection des végétaux
- 2 se réfèrent au CODEX

Sur les 15 qui mentionnent une norme internationale:

- 9 signalent des ressemblances ou des différences avec la norme internationale
- 6 n'indiquent ni référence ni différence avec la norme internationale

SOLUTIONS POSSIBLES

- **Accorder les 60 jours de délai pour envoyer des observations**
- **Accorder une prorogation du délai si un pays en développement présente une demande justifiée**
- **Mentionner dans la notification l'existence d'une norme internationale de référence**
- **Préciser les points sur lesquels le projet notifié s'écarte de la norme internationale**

SOLUTIONS POSSIBLES

- **Renforcement institutionnel**
- **Formation de ressources humaines**
- **Assistance financière**
- **Suivi de la question dans le cadre du Comité SPS**

Égypte

M. Abdallah Shafie

General Director & International Relations
Foreign Agricultural Relations Department
Ministry of Agriculture

Réunion extraordinaire du Comité SPS
sur les points d'information
Le fonctionnement du point d'information
et de l'autorité responsable des
notifications égyptiens

Exposé de M. Abdallah Shafie
Director General – Directeur général

International Relations Department – Département
des relations internationales
Ministry of Agriculture and Land Reclamation
– Ministère de l'agriculture et de la mise
en valeur des terres

Structure organisationnelle du point d'information et de l'autorité responsable de la notification en ÉGYPTE

- le Département des relations internationales du Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres est **À LA FOIS** point d'information national et autorité nationale responsable des notifications adressées à l'OMC;
- le Département délègue ces fonctions à une unité spéciale (l'unité SPS);
- toutefois, faute de ressources, le personnel de l'unité SPS est parfois appelé à accomplir d'autres fonctions (qui ne sont pas nécessairement liées à l'Accord SPS).

Comment fonctionnons-nous?

- **Arrivée des notifications et demandes de renseignements:**
- L'unité SPS reçoit la version PAPIER des notifications présentées par les autres Membres par l'intermédiaire de notre mission à Genève (procédure la plus courante, mais qui prend du temps).
- En outre, les notifications peuvent être obtenues sur le site Web de l'OMC (procédure rarement utilisée faute d'équipement).

Comment fonctionnons-nous?

(suite)

- **Tri des renseignements et des notifications**
- Après réception, les notifications sont triées selon: le Membre présentant la notification, le secteur ou le domaine concerné (animaux, végétaux ou pesticides), la date de distribution et le délai pour les observations.
- Le tri se fait manuellement et les notifications sont ensuite photocopiées pour être distribuées.

Comment fonctionnons-nous?

(suite)

- **Diffusion des renseignements et des notifications**
- Les textes des notifications, avec les coordonnées du Membre qui présente la notification, sont alors envoyés par télécopie à l'organisme technique compétent qui est invité à procéder à un examen scientifique de la mesure notifiée et à faire des observations.
- Le texte des notifications est également envoyé au Conseil national des produits de base pour diffusion auprès des parties prenantes du secteur privé pour qu'elles en prennent connaissance et s'y conforment.

Comment fonctionnons-nous?

(suite)

- **Après le processus d'examen scientifique par l'organisme technique compétent:**
 - l'unité SPS tient avec l'organisme technique et le Conseil national des produits de l'agriculture, des *réunions spéciales* auxquelles participent des importateurs et exportateurs du secteur privé;
 - cette réunion permet d'informer ces derniers du contenu scientifique de la mesure en question;
 - en outre, elle permet aux exportateurs de recenser les problèmes posés par le respect de la mesure notifiée;
 - selon l'issue de la *Réunion spéciale*, des demandes/observations/demandes de renseignements sont adressées au point d'information du Membre présentant la notification.

Comment fonctionnons-nous?

(suite)

- En outre, l'unité SPS (point d'information et autorité responsable des notifications) est chargée d'organiser des visites techniques pour que des inspecteurs d'autres pays Membres de l'OMC puissent, notamment, évaluer une zone indemne de parasites, examiner de près les activités de laboratoire des organismes techniques et/ou les procédés de fabrication.

Avec qui fonctionnons-nous?

L'Unité maintient des contacts avec les organismes techniques suivants:

- L'Organisation générale des services vétérinaires pour les notifications et demandes de renseignements concernant la santé des animaux et les produits d'origine animale pour l'alimentation humaine et animale.
- L'Administration centrale des quarantaines végétales concernant les notifications et les demandes de renseignements sur les questions phytosanitaires.
- Le Laboratoire central pour l'alimentation humaine et animale – certifiée ISO 17025 – pour les notifications et demandes de renseignements concernant la qualité des aliments destinés à l'homme et à l'animal.
- Le Laboratoire central des pesticides pour les notifications et les demandes de renseignements concernant les résidus de pesticides et les traces de métaux lourds dans les produits.
- Le Laboratoire de recherche sur la santé animale pour les notifications et les demandes de renseignements concernant les aliments d'origine animale destinés à l'homme et aux animaux.
- Le Laboratoire d'études de la pourriture brune de la pomme de terre pour les notifications et demandes de renseignements concernant cette maladie.
- Le Conseil national des produits agricoles avec participation des importateurs et exportateurs du secteur privé.

Contraintes pesant sur l'unité SPS

● Deux grandes catégories:

- Contraintes logistiques
- Coordination et organisation du système (travail en réseau au niveau national)

Contraintes "logistiques"

Les plus importantes sont:

- la faible sensibilisation au rôle et à l'impact des mesures SPS;
- les incidences sur les coûts peuvent être prohibitives pour nos exportateurs;
- la pénurie de matériel et d'installations de bureau (ordinateurs récents, lignes téléphoniques pour les connexions Internet, etc.)
- la pénurie de services secondaires (mais extrêmement importants) tels que la traduction des documents techniques à partir de/vers l'arabe et à partir de/vers l'une des langues officielles de l'OMC;
- un financement insuffisant pour investir dans la mise en application (en particulier pour les PME);
- l'absence d'infrastructures de gestion de l'information fonctionnant bien.

Contraintes liées à l'"organisation du système"

Générales:

- les notifications arrivent trop tard, de sorte que le délai "plutôt court" prévu pour présenter des observations sera probablement dépassé;
- aucun mécanisme ne permet d'obliger les autorités à publier les mesures SPS rapidement;
- incertitude sur la manière dont l'article 10:1 est mis en œuvre (traitement spécial et différencié pour les pays en développement);
- nous ne recevons pas de réponses à certaines de nos observations/demandes de renseignements;
- les demandes de renseignements suscitées par les médias ne sont pas toujours justifiées par l'organisme technique compétent. D'où une charge de travail supplémentaire.

Contraintes liées à "l'organisation du système"

Spécifiques:

- pénurie de personnel qualifié se consacrant exclusivement aux activités du point d'information et aux procédures de notification;
- absence de mécanisme de coordination au niveau national;
- il n'y a pas de collecte et de stockage systématiques des données et la capacité de recherche est faible (aussi bien dans l'unité SPS que dans les organismes techniques);
- impossibilité de participer aux réunions du Comité SPS faute de ressources humaines et financières.

Besoins

- améliorer le niveau des connaissances par un échange d'expérience avec les autres Membres, notamment ceux qui sont développés;
- faire mieux prendre conscience de l'impact et du rôle de l'Accord SPS au moyen de séminaires et d'ateliers spécialisés;
- séminaires pour le secteur privé;
- assistance pour mettre en place le cadre juridique et développer les infrastructures;
- assistance pour traduire les documents SPS en arabe;
- former notre personnel pour qu'il puisse fournir des justifications techniques lorsqu'une mesure s'écarte des normes internationales;
- assistance pour participer aux activités des TROIS SŒURS.

Besoins

- assistance pour recueillir des renseignements et obtenir des documents sur les mesures appliquées par les autres Membres;
- assistance pour mettre en place un système favorisant une coopération permanente entre le secteur public et les organismes officiels de réglementation;
- assistance aux PME pour les aider à se conformer aux mesures SPS adoptées sur nos grands marchés à l'exportation;
- financer notre participation aux activités des organes internationaux de normalisation ainsi qu'aux réunions du Comité SPS.

Maurice
M. M. Chinappen

Ministry of Agriculture, Food Technology and Natural Resources
Plant Pathology Division

**L'EXPÉRIENCE MAURICIENNE:
ADMINISTRER LE POINT D'INFORMATION SPS**

- **Presque quatre ans d'expérience pour ce qui est d'exécuter les obligations de l'Accord SPS relatives à la transparence – paragraphe 3 de l'annexe B.**
- **Volonté de faire bien fonctionner le point d'information.**
- **A pour mission de recevoir et de diffuser les renseignements concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires.**
- **Toujours disposé à répondre aux demandes de renseignements sur les mesures sanitaires et phytosanitaires.**

SIÈGE DU POINT D'INFORMATION SPS

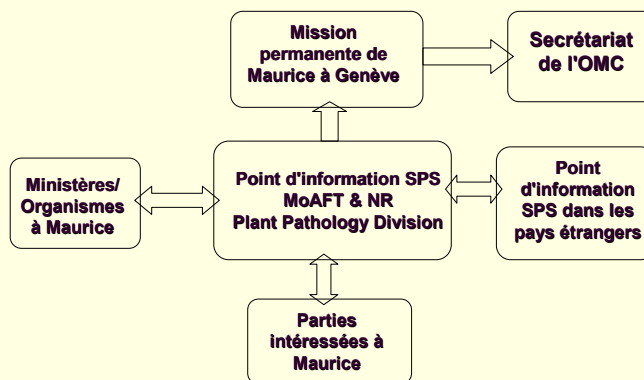
- **Le siège du point d'information SPS se trouve à la Division des pathologies végétales du Ministère de l'agriculture, de la technologie alimentaire et des ressources naturelles (Plant Pathology Division of the Ministry of Agriculture Food Technology & Natural Resources (MoAFT&NR)).**
- **POURQUOI CE MINISTÈRE?**
Parce qu'il est à l'origine de presque toutes les mesures phytosanitaires – la source des mesures SPS.

SIÈGE DU POINT D'INFORMATION SPS

Point de contact:

M. M. Chinappen
Ministry of Agriculture, Food Technology
& Natural Resources
Plant Pathology Division
Reduit, Maurice
Téléphone: (230) 464-4872
Télécopie: (230) 465-9591
Adresse électronique: plpath@intnet.mu
ou moa-pathology@mail.gov.mu

SIÈGE DU POINT D'INFORMATION SPS



PERSONNEL ET SERVICES

- Une équipe de six fonctionnaires (trois techniciens et trois administratifs) placée sous la supervision du chef du point d'information SPS (administrateur principal responsable de la recherche-développement à la Division des pathologies végétales).
- Nous tenons une base de données avec toutes les notifications SPS émanant de tous les autres pays Membres, qui ont été notifiées par l'OMC. La base de données peut être consultée par toutes les organisations/parties prenantes locales concernées par les mesures SPS – avec téléphone/télécopie/courrier électronique.

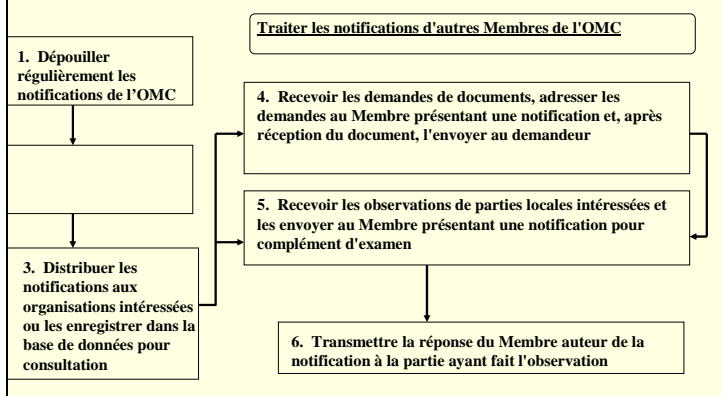
ADMINISTRER LE POINT D'INFORMATION SPS

- Chargé de répondre à "toutes les questions raisonnables" et de fournir des renseignements/documents relatifs à ces questions – toute une gamme de questions SPS.
- Traiter les observations reçues et les notifications des autres Membres.

Observations reçues: Le point d'information SPS fait la liaison entre diverses organisations gouvernementales et non gouvernementales. Des comités SPS se réunissent régulièrement afin de se tenir au courant des dernières nouveautés en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires à l'échelle mondiale.

ADMINISTRER LE POINT D'INFORMATION SPS

Notifications des autres Membres:



COLLABORATEURS LOCAUX

- Ministère de la santé et de la qualité de la vie – Questions d'hygiène et de santé
- Ministère de la pêche – Questions concernant les poissons et les produits de la pêche
- Division vétérinaire, Ministère de l'agriculture, de la technologie alimentaire et des ressources naturelles – Questions concernant la viande et les produits à base de viande

TRAITER LES NOTIFICATIONS SPS

- **Notification normale – formulaire conforme au paragraphe 5 de l'annexe B**

Les collaborateurs locaux nous informent de toute décision sanitaire et phytosanitaire visant à imposer une interdiction à l'importation/l'exportation ou à lever une interdiction de ce type qui émane d'un pays ou d'une région spécifique.

Nous traitons la formule de notification en donnant les renseignements pertinents et l'envoyons à l'autorité nationale responsable des notifications pour qu'elle la transmette à l'OMC, à Genève.

TRAITER LES NOTIFICATIONS SPS

- **Notification d'urgence – formulaire conforme au paragraphe 6 de l'annexe B**

Les collaborateurs locaux nous informent de toute décision sanitaire et phytosanitaire visant soit à imposer une interdiction à l'importation/l'exportation soit à lever une interdiction de ce type qui émane d'un pays ou d'une région spécifique.

Nous traitons la formule de notification en donnant les renseignements pertinents et l'envoyons à l'autorité nationale responsable des notifications qui la transmettra à l'OMC, à Genève, ou en cas d'urgence, la notification est communiquée directement au représentant permanent à Genève par le point d'information SPS, en vue d'une réponse et d'une mise en application rapide de la décision/des mesures.

EXEMPLE DE DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

- **Au cours des quatre ans de fonctionnement du système, nous avons reçu seulement trois ou quatre demandes de renseignements.**
- **Exemple de demande de renseignements:**
En 2001, une épidémie de choléra s'étant déclarée en République sud-africaine, nous avons reçu une demande de renseignements concernant l'importation de conserves de poisson en provenance de ce pays. Dès réception des renseignements demandés, ils ont été communiqués à la partie intéressée.

EXEMPLE DE NOTIFICATION

1. **G/SPS/N/MUS/5: Suspension temporaire de l'importation de bovins, d'ovins et de caprins vivants en provenance du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud.**
POURQUOI? En raison de la prévalence de la fièvre aphteuse.
2. **G/SPS/N/MUS/6: Interdiction temporaire de l'importation de chevaux et d'autres équidés à Maurice avec effet immédiat.**
POURQUOI? En raison de la prévalence de la fièvre aphteuse.

EXEMPLE DE NOTIFICATION

3. **G/SPS/N/MUS/8: Levée de l'interdiction de l'importation de viande de porc transformée réfrigérée en provenance de France et de bovins vivants en provenance de zones d'Afrique du Sud indemnes de fièvre aphteuse.**
POURQUOI? Sur la base du rapport de l'OIE de septembre 2001, volume 14, n° 38.
4. **G/SPS/N/MUS/9: Levée avec effet immédiat de l'interdiction de l'importation de viande de porc et de produits du porc en provenance des Communautés européennes (Royaume-Uni excepté) et de l'importation de bovins, d'ovins et de caprins vivants en provenance de zones d'Afrique du Sud indemnes de fièvre aphteuse.**
POURQUOI? Sur la base du rapport de l'OIE de septembre 2001, volume 14, n° 38.

QUELS SONT NOS POINTS FORTS?

- Un personnel technique et administratif motivé et dynamique
- Une base de données à jour sur toutes les notifications SPS et les autres questions relatives aux SPS
- Un cadre juridique en place – une nouvelle vague de textes législatifs modernes est en préparation (conformément aux obligations internationales découlant de l'Accord OMC/SPS, des ADPIC, de l'UPOV, etc.)
- Bonne interaction entre les organismes gouvernementaux et les organisations privées – divers sous-comités
- Lien avec les organisations régionales comme la SADC, le COMESA, etc.
- Modernité des services de diagnostic et d'analyse des risques phytosanitaires pour notre marché d'importation et d'exportation

CE QUE MAURICE POURRAIT AMÉLIORER

- **Être mieux informé de ce qui se fait dans les autres organismes de normalisation:**
organiser des séminaires et tenir des réunions avec les autres parties prenantes locales et régionales
- **Améliorer les liens avec l'industrie:**
une plus grande interaction entre fonctionnaires gouvernementaux et industries privées
- **Mieux maîtriser les moyens électroniques (courrier électronique et Web):**
élaboration d'une base de données avec des mots clés pour toutes les questions SPS et un site Web pour le point d'information est en préparation

CE QUE PEUT FOURNIR MAURICE

- **Une assistance aux autres pays Membres pour la mise en place et le fonctionnement d'un point d'information SPS**
- **Une aide technique dans d'autres domaines liés aux SPS**
- **Les documents nécessaires touchant le fonctionnement d'un point d'information SPS**

Chili

Mme Antonieta Urrutia Anabalón

Ingeniero Agronomo
Asuntos Internacionales – SAG
Agricultura

CHILI

**SERVICE NATIONAL DE
NOTIFICATION POUR
L'ACCORD SPS DE L'OMC**

*ANTONIETA URRUTIA ANABALÓN
INGÉNIEUR AGRONOME*

DÉSIGNATION DU SERVICE NATIONAL AU CHILI

**LE MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
CHILIEN A DÉLÉGUÉ AU SERVICE DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE LE SOIN DE
COORDONNER ET D'ADMINISTRER LES
SERVICES DE NOTIFICATION ET
D'INFORMATION EXISTANTS AUX FINS DE
L'ACCORD SUR LES MESURES SANITAIRES ET
PHYTOSANITAIRES.**

POINT DE CONTACT AU CHILI

MINISTERIO DE AGRICULTURA (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE)

SERVICIO AGRÍCOLA Y CANADERO (SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE)

DEPARTAMENTO DE ASUNTOS INTERNACIONALES (DÉPARTEMENT DES QUESTIONS INTERNATIONALES)

ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION POUR LES MESURES SPS AU CHILI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE:

• SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (santé animale, préservation des végétaux et sécurité sanitaire des produits primaires d'exportation)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ:

• DIVISION DES PROGRAMMES SUR L'ENVIRONNEMENT (sécurité sanitaire des aliments)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE:

• SERNAPESCA (santé des animaux et sécurité sanitaire des produits hydrobiologiques)

ÉLÉMENTS DE TRAVAIL

RESSOURCES HUMAINES:

- 1 SPÉCIALISTE*
- 1 SECRÉTAIRE*

ÉLÉMENTS DE TRAVAIL

ÉQUIPEMENT:

- 1 ORDINATEUR
- COURRIER ÉLECTRONIQUE
- FICHER ÉLECTRONIQUE ET ARCHIVES PAPIER

BASE DE DONNÉES ÉLECTRONIQUE

- *Notifications chiliennes (formules envoyées)*
- *Texte d'appui des notifications*

Pour obtenir ces données, chaque organisme de réglementation ou unité technique du service de l'agriculture et de l'élevage envoie la demande de notification par courrier électronique et par courrier ordinaire.



Formulaire des notifications

The diagram shows a notification form with the following fields in ovals:

- Produit - Pays - Entité
- Description
- Zones affectées
- Nature
- Document et langue
- Norme internationale
- Observations
- Entrée en vigueur
- Période d'application

IDENTIFICATION PROVISOIRE

FICHER DES NOTIFICATIONS DU CHILI:

- *G-SPS-nom abrégé*
- *intégration à l'index général*

FICHER DES TEXTES DU CHILI:

- *SPS-nom agrégé-intégration au texte du sigle G/SPS/N/CHL/ ____*

IDENTIFICATION DÉFINITIVE

NOTIFICATION DU CHILI:

- *G-SPS-n°*
- *Incorporation à l'index du n° et de la date*

TEXTE DU CHILI:

- *SPS-n°*
- *Incorporation au texte du n° définitif*

DISTRIBUTION DES TEXTES

*ENVOI DE LA NOTIFICATION FINALE À
L'UNITÉ TECHNIQUE OU À L'ORGANISME DE
RÉGLEMENTATION*

*ENVOI AUX POINTS DE CONTACT
DEMANDEURS DU TEXTE D'APPUI DE LA
NOTIFICATION S'IL EST DEMANDÉ*

OBSERVATIONS

*RÉCEPTION ET RÉEXPÉDITION DES OBSERVATIONS
RELATIVES AUX NOTIFICATIONS CHILIENNES*

*SUIVI DES ACTIVITÉS POUR LES OBSERVATIONS
ENVOYÉES*

*RÉCEPTION DES NOTIFICATIONS
D'AUTRES PAYS*

*RÉCEPTION ET ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DES
NOTIFICATIONS*

*IMPRESSION ET CLASSEMENT PAR GROUPE
D'INTÉRÊT*

*EXPÉDITION PAR COURRIER AUX GROUPE
IDENTIFIÉS*

EXPÉDITION DES NOTIFICATIONS

*EXPÉDITION DE DOCUMENTS IMPRIMÉS À
QUELQUES ORGANISMES*

*ARCHIVAGE DES COPIES IMPRIMÉES AU
SÉCRÉTARIAT*

*RÉCEPTION - VÉRIFICATION ET EXPÉDITION
DES NOTIFICATIONS IMPRIMÉES REÇUES*

VÉRIFICATION DES NOTIFICATIONS

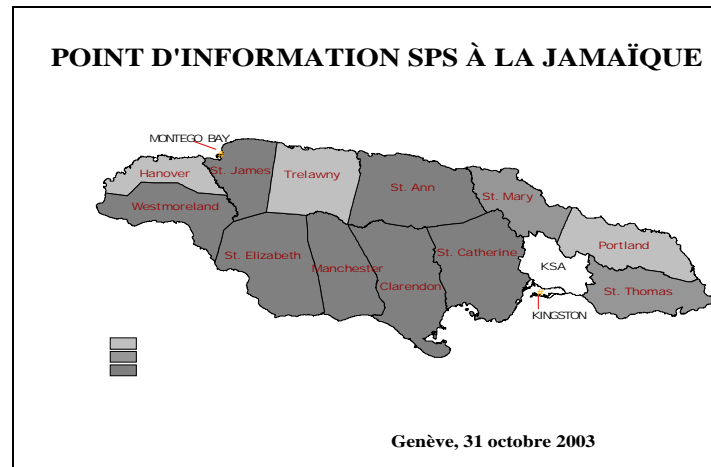
*COMPARAISON DES TEXTES IMPRIMÉS ET DES
TEXTES DU FICHER ÉLECTRONIQUE*

*VISITE DU SITE DE L'OMC POUR TÉLÉCHARGER LA
COPIE ÉLECTRONIQUE DES NOTIFICATIONS
MANQUANTES*

ENVOI COMPLÉMENTAIRE ET CLASSEMENT

Jamaïque
Mme Carol Thomas

Chief Plant Quarantine Inspector
Plant Quarantine – Produce Inspection Division
Ministry of Agriculture



Organismes s'occupant des SPS

- ✓ Quatre organismes s'occupent des questions SPS
 - Ministère de l'agriculture
 - Ministère de la santé
 - Ministère du commerce, de la science et de la technologie
 - Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur
- ✓ La coordination interministérielle est importante pour atteindre les objectifs visés.

CRÉATION DU POINT D'INFORMATION

- ✓ Le point d'information a été créé au Ministère de l'agriculture en juillet 1999
- ✓ Le point d'information se trouve dans l'unité des quarantaines végétales
- ✓ Deux personnes ont reçu une formation pour faire fonctionner le point d'information

Création du point d'information

- ✓ Des ateliers nationaux de sensibilisation au rôle du point d'information ont été organisés en 2000 puis en 2002

- ✓ Y ont participé:
 - des exportateurs
 - des importateurs
 - des représentants d'organismes gouvernementaux
 - des groupes de consommateurs

Fonctionnement du point d'information

- ✓ Deux personnes sont affectées au point d'information (un technicien et une secrétaire)
- ✓ Le site Web OMC/SPS est consulté chaque jour
- ✓ Les notifications SPS intéressant la Jamaïque sont recensées et téléchargées
- ✓ Ces notifications font l'objet d'une lettre d'information hebdomadaire distribuée aux organismes et aux particuliers concernés par courrier électronique ou par télécopie

Fonctionnement du point d'information

- ✓ Le point d'information donne des renseignements sur les prescriptions SPS de la Jamaïque
- ✓ Il donne également sur demande des renseignements sur les prescriptions SPS d'autres pays
- ✓ Il répond aux demandes du texte intégral des notifications faites par la Jamaïque

Autorité responsable des notifications

- ✓ L'autorité nationale responsable des notifications est le Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur
- ✓ Il existe un lien étroit entre le point d'information et l'autorité responsable des notifications
- ✓ Pour les notifications nationales, les renseignements sont regroupés par les organismes compétents, adressés au point d'information pour le formatage puis transmis à l'autorité responsable des notifications qui les présente au Secrétariat de l'OMC

Mesures prises pour assurer le bon fonctionnement du point d'information

- ✓ Renforcement permanent des capacités – participation à des ateliers et activités de formation (Département de l'agriculture des États-Unis, FAO, Secrétariat de l'OMC)
- ✓ Soutien du Ministère aux activités du point d'information
 - A financé la participation au colloque de l'APEC sur les procédures de notification, au Pérou, en juillet 2002
 - A affecté du personnel à plein temps au point d'information
 - A fourni de l'équipement et du matériel

Mesures prises pour assurer le bon fonctionnement du point d'information

- ✓ Dialogue continu avec les parties prenantes pour qu'elles participent pleinement aux travaux du point d'information et qu'elles en comprennent l'utilité
- ✓ Coordination avec tous les ministères et organismes gouvernementaux s'occupant des activités SPS

Conclusion et recommandations

- ✓ Élargir la diffusion de la lettre d'information pour toucher un plus large éventail de destinataires
- ✓ Mettre davantage l'accent sur l'information et la sensibilisation du public
- ✓ Promouvoir une plus grande participation des organismes de réglementation à la notification des mesures SPS
- ✓ Améliorer l'installation matérielle du point d'information

Conclusions et recommandations

- ✓ Impliquer davantage le secteur privé dans les questions SPS
- ✓ Les questions SPS doivent recevoir la priorité au niveau des politiques nationales et recevoir le soutien budgétaire nécessaire

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit – GTZ
M. Eckhard Volkmann

Division de l'agriculture, de la pêche et des produits alimentaires
Projet commerce agricole

**Assistance technique destinée aux points
d'information SPS**

(Eckhard Volkmann, GTZ, Eschborn)

**Réunion extraordinaire du Comité SPS de l'OMC sur le
fonctionnement des points d'information**

31 octobre 2003
Genève, Suisse

**Assistance technique destinée aux points
d'information nationaux**
Aperçu de l'exposé

- 1. Les activités de GTZ en matière d'assistance technique liée au commerce**
- 2. Les objectifs et les tâches des points d'information nationaux**
- 3. Les contraintes des points d'information nationaux**
- 4. Les conditions préalables à un bon fonctionnement**
- 5. Le soutien aux points d'information nationaux (donateurs et GTZ)**
- 6. Les besoins en matière de soutien**

Activités de GTZ en matière d'assistance technique liée au commerce
Présentation générale de GTZ

- **GTZ "Ltd": Organisme d'application technique**
 - pour le BMZ
 - pour d'autres ministères
 - pour des clients internationaux
- **Faits et chiffres:**
 - engagement mondial ciblé (130-70 partenaires)
 - plus de 2 000 projets dans divers secteurs (programmes)

Activités de GTZ en matière d'assistance technique liée au commerce
Champ d'application des projets

- **Activités intéressant les SPS:**
 - environ 70 projets (relatifs aux produits d'origine animale/végétale)
- **Champ d'application des projets:**
 - protection des cultures, protection de la santé animale
 - gestion des pesticides
 - certification, gestion des laboratoires
 - assurance de qualité des produits alimentaires
 - développement organisationnel des associations de producteurs
 - élaboration de programmes d'enseignement et formation

Activités de GTZ en matière d'assistance technique liée au commerce
Programme relatif au commerce

- **Éléments du programme relatif au commerce**
 - Projet commerce et investissement
 - Fonds pour le commerce (Monterrey)
 - Projet sur le commerce agricole
- **Sujets traités dans le projet sur le commerce agricole**
 - Chaînes à valeur ajoutée
 - OMC (Accord sur l'agriculture, SPS, OTC)
 - Etc.

Objectifs et tâches des points d'information nationaux

Objectifs et activités

- **Respecter l'obligation relative à la transparence**
- **Gestion de l'information et des connaissances**
 - Travailler sur les demandes de documents et de renseignements
 - Traiter les demandes d'ordre général et y répondre
 - Fournir et facturer les renseignements (organisations et institutions nationales et étrangères)

SOURCE:

OMC, 2000: Comment appliquer les dispositions relatives à la transparence dans l'Accord SPS. Manuel du Secrétariat de l'OMC.

Objectifs et tâches des points d'information nationaux

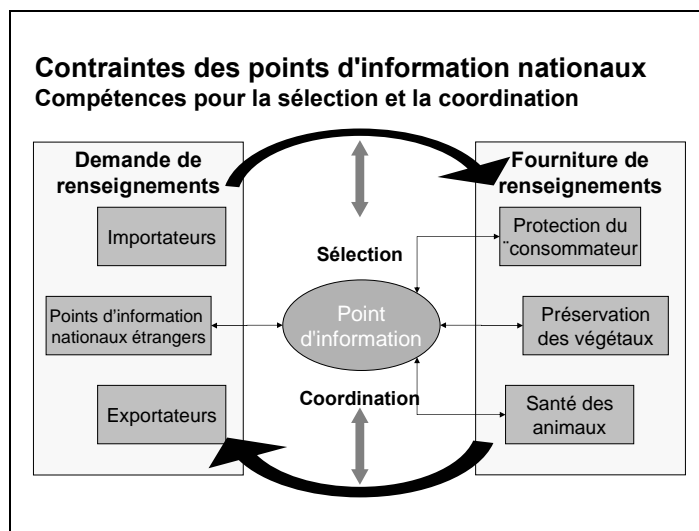
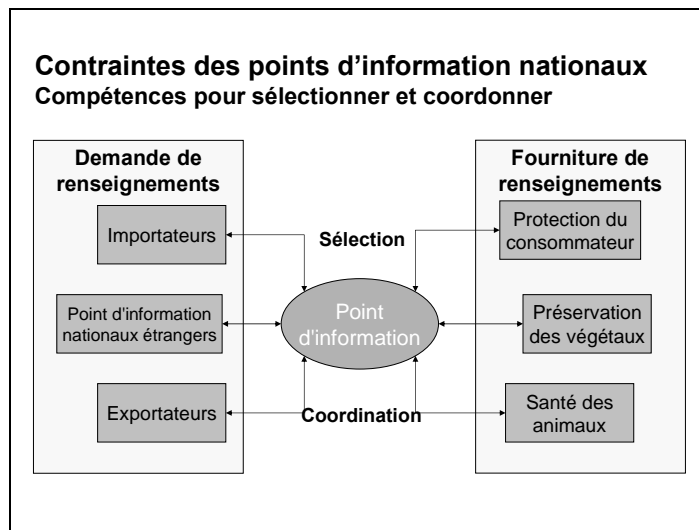
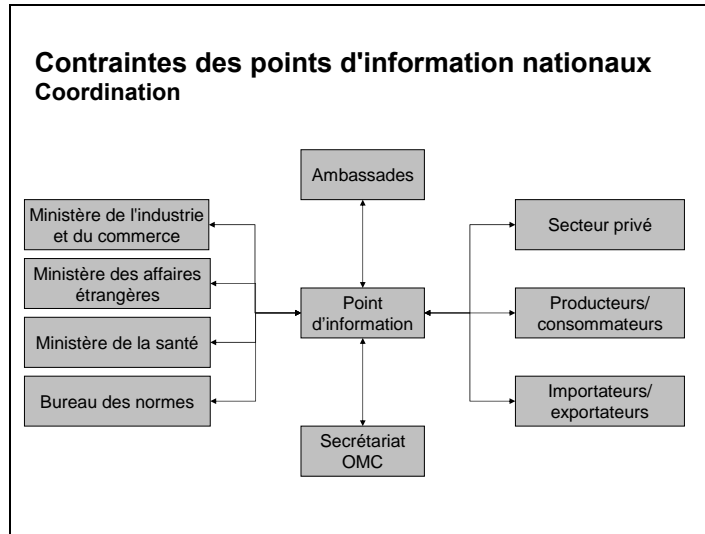
Domaines d'activité généraux

- **Les points d'information nationaux recueillent et diffusent des renseignements sur les interventions SPS auprès d'un grand nombre de parties prenantes nationales et internationales. Cela exige:**
 - de la documentation
 - de la coordination
 - de la communication

Contraintes des points d'information nationaux

Aperçu

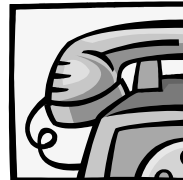
- **Coordination entre de nombreuses parties prenantes**
- **Absence de capacité d'analyse pour sélectionner**
- **Contraintes techniques**
 - Faiblesse des services de communication
 - Faiblesse des services de documentation
- **Ressources financières**



Contraintes des points d'information nationaux

▪ **Contraintes techniques:**

- ordinateurs; technologies de l'information;
- télécommunications;
- www, @



Conditions préalables à un bon fonctionnement des points d'information nationaux

- **Personnel ayant des capacités d'analyse et des compétences techniques (2 à 4 personnes)**
- **Si possible, dans le voisinage de l'autorité responsable des notifications**
- **Équipement technique**

Soutien aux points d'information nationaux Sources

- **Soutien de l'OMC (Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce)**
- **JITAP (exemple sous-ensemble 15)**
- **Donateurs bilatéraux (Département du développement international du R.-U., ASDI, etc.)**
- **GTZ**

Pour plus d'informations, voir

- Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce sur www.standardsfacility.org
- JITAP (Programme intégré conjoint d'assistance technique aux pays moins avancés) sur www.jitap.org
- GTZ et ses liens avec les autres donateurs (prêt courant novembre) sur <http://www.gtz.de/themen/economic-development/english/>

**Soutien aux points d'information nationaux
Approche GTZ**

- Matériel de formation abondant
- Analyse des meilleures pratiques existantes
- Évaluation des besoins
- Développement institutionnel participatif
- Perfectionnement professionnel dans l'emploi
- Coopération Sud-Sud
- Jumelage
- Échange entre pairs

Besoins en matière de soutien

- Autorité responsable des notifications et point d'information existant
- Engagement/propriété
- Institutions gouvernementales seulement

Contact

www.gtz.de
Mme Doris Guenther
Doris.guenther@gtz.de
Téléphone: 0049 (0) 6196 79 14 78

Merci de votre attention